

Information réglementée¹

ATENOR place avec succès son emprunt obligataire à taux fixe et clôture anticipativement la période de souscription

La Hulpe, le 12 janvier 2010

Ayant rencontré une demande importante dès l'ouverture de l'offre, le montant de l'emprunt obligataire initialement prévu de € 50 millions a été porté, dès le premier jour, à € 75 millions et a rapidement été placé dans son intégralité.

La période de souscription a donc été clôturée anticipativement ce 12 janvier 2010.

La date de paiement est fixée au 18 janvier 2010. Les obligations seront admises à la cotation à la Bourse de Luxembourg.

Cet emprunt obligataire sera émis à 101,875% et remboursé à 100% de la valeur nominale des titres émis.

Il portera intérêt à un taux de 6% brut par an et arrivera à échéance le 18 janvier 2015.

Dans le cadre de cette émission et de son placement, les banques KBC et Banque Degroof agissent comme intermédiaires financiers (joint lead managers) et Nauta Dutilh comme conseil juridique.

Le produit de cet emprunt assure la diversification des sources de financement du groupe. Il permettra à ATENOR de poursuivre la mise en valeur des projets en portefeuille, de mettre en œuvre sa politique prudente d'acquisition en vue de réaliser de nouveaux investissements en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg et de servir, le cas échéant, au remboursement de billets de trésorerie arrivant à échéance dans le cadre normal de son programme.

Sidney D. BENS, C.F.O. d'ATENOR déclare : « Nous sommes ravis de la confiance que les investisseurs belges et luxembourgeois nous ont témoignée en ayant souscrit aussi rapidement à notre offre. Le grand succès rencontré lors de l'émission de cet emprunt souligne très certainement la capacité d'ATENOR à accéder aux marchés des capitaux et particulièrement via ce type de placement à moyen terme.

La diversification de nos sources de financement renforce les moyens financiers d'ATENOR en complétant les concours bancaires dont dispose déjà ATENOR ».

Calendrier financier :

Publication des résultats annuels 2009 :	5 mars 2010
Assemblée Générale 2010 :	23 avril 2010
Communiqué intermédiaire :	19 mai 2010
Publication des résultats semestriels :	31 août 2010
Communiqué intermédiaire :	19 novembre 2010

ATENOR GROUP est une société de promotion immobilière cotée sur le marché de NYSE Euronext Brussels. Sa mission vise à apporter, par son approche urbanistique et architecturale, des réponses adéquates aux nouvelles exigences qu'impose l'évolution de la vie urbaine et professionnelle. Dans ce cadre, ATENOR GROUP investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts en termes de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter M. Stéphan Sonnevillie, CEO ou M. Sidney D. Bens, CFO. (☎) +32-2-387.22.99 - (☎) +32-2-387.23.16 - e-mail : info@atenor.be - www.atenor.be

Avertissement :

La distribution de la présente communication, ainsi que l'offre et la vente dans certains pays des titres décrits dans la présente communication, peuvent être soumises à des restrictions légales. Toute personne lisant la présente communication veillera donc à s'informer et à respecter ces restrictions.

¹ au sens de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.